

L'EXERCICE DE DISSERTATION EN HISTOIRE-GEOGRAPHIE-ÉDUCATION A LA CITOYENNETE

A la fin de cette leçon, l'élève sera capable :

- D'analyser un sujet de dissertation d'Histoire, de Géographie ou d'Education à la Citoyenneté;
- D'exposer un sujet de dissertation.

La dissertation est un exercice qui fait appel aux qualités de réflexion, d'exposition et d'explication des apprenants. Elle n'est pas un résumé de la ou des parties du cours portant sur un sujet proposé. Elle n'est pas une question de cours qu'il faille seulement réciter.

CONSEILS PRÉLIMINAIRES

- Il ne suffit pas de bien connaître son cours pour réussir l'épreuve d'histoire-géographie (même si cela est indispensable) : on attend de vous un **devoir réfléchi et structuré**, qui réponde clairement à la question posée ou à la problématique que vous avez trouvée.
- **L'histoire et la géographie sont deux disciplines scientifiques différentes**, qui utilisent des démarches différentes : montrez à votre correcteur que l'avez compris.
- Dans tous les cas, **soignez la présentation de votre copie** : ayez une écriture lisible, aérez votre copie (sautez des lignes, faites des alinéas...); soignez particulièrement la présentation du croquis s'il y en a un.
- **Evitez les fautes d'orthographe** (notamment pour les noms propres) et de grammaire ; écrivez sans abréviation et faites des phrases complètes.

L'exercice de dissertation se développe en deux étapes successives : l'analyse du sujet et son exposition.

I- LA METHODE D'ANALYSE DU SUJET

L'analyse¹ du sujet se décline en plusieurs étapes. Elle consiste à explorer² le sujet pour le comprendre, pour saisir ce qui est demandé, pour mobiliser et ordonner les connaissances.

I.1. LA DÉFINITION DES TERMES DU SUJET

Tous les mots constituant le sujet le libellé du sujet et ayant une **signification propre** doivent faire l'objet d'une réflexion du candidat. Il s'agit d'en apprécier le sens et la portée du sujet.

¹ Décomposition d'un ensemble visant à mettre en évidence les éléments qui le constituent

² Examiner attentivement du regard Synonyme: scruter

La détermination de la portée ou des limites³ du sujet passe notamment par la fixation de ses « bornes chronologiques » (de quelle date à quelle date ?), la précision du cadre géographique (lieu), du contexte⁴ historique, le thème abordé.

I.2. DÉGAGER UNE PROBLÉMATIQUE⁵

L'étape précédente vise à permettre au candidat à saisir la difficulté que pose le sujet. Pour véritablement y parvenir, le candidat doit passer par un questionnement : qui (le sujet) ? Quoi (l'objet) ? Quand (le cadre chronologique) ? Pourquoi (la cause, les raisons) ? Comment (les manifestations) ? Où (le lieu, cadre spatial) ? Avec quels effets ?

Lorsqu'on a apporté des réponses à ces questions (par rapport au sujet proposé), on reformule ledit sujet en des termes beaucoup plus simplifiés (pour prouver que l'on a compris).

La compréhension seule du sujet ne suffit pas. Qu'est-ce qu'on demande de faire ?

S'agit-il de discuter ? Alors, on apporte la part de vérité et on ressort les insuffisances (les erreurs, les faussetés).

S'agit-il d'apprécier⁶ ? Alors, on donne une valeur, une importance ou pas.

S'agit-il d'expliquer ? Alors, on éclaire ; on apporte à l'aide de preuves et d'exemples un éclairage ; on développe en détail ; on justifie...)

Dans ce moment, le candidat doit transformer l'ensemble des questions notées en une seule interrogation qui constituera « l'idée directrice » du devoir ou « problématique ». Cette interrogation peut sous-tendre plusieurs autres.

N.B. Toutefois, il faut souligner que certains libellés du sujet peuvent être source d'ambiguïtés pour le candidat. C'est ce qui arrive lorsque la conjonction « et » relie deux termes dans l'énoncé du sujet et dont il faut préciser le sens. **Il est certain qu'il ne s'agit pas de poser deux questions différentes. La conjonction « et » exprime une relation.** Il s'agit d'exposer, de dégager certains rapports entre les deux termes du sujet. Mais de quel type sont ces rapports ? L'intuition permet de les appréhender, mais aussi certains indices y contribuent.

a) Lorsque les deux termes reliés par « et » désignent des notions ou mécanismes ou institutions d'un même degré de précision technique, ce qui est demandé au candidat c'est une comparaison. C'est par exemple le cas des sujets ci-après :

³ Notées ou sous-entendues

⁴ Environnement structurel et événementiel qui sert de cadre (à quelque chose)

⁵ Construction conceptuelle thématique mettant en relation un certain nombre de problèmes et de questions qui dépendent les uns des autres (soutenu)

⁶ Évaluer de façon critique (quelque chose)

- ✚ Le régime parlementaire et le régime présidentiel. La comparaison peut porter d'une part sur les mécanismes de fonctionnement et d'autre part sur les insuffisances ou les dangers de l'un et l'autre (instabilité gouvernementale chez le premier ; risque d'autoritarisme chez le deuxième...)
- ✚ L'agriculture tropicale et l'agriculture tempérée. La comparaison peut porter d'une part sur les techniques de culture et d'autre part sur les rendements et la productivité
- ✚ L'Europe et l'Afrique à la veille de la poussée impérialiste. La comparaison peut porter premièrement sur l'environnement politique ; deuxième sur l'environnement économique et troisièmement sur la situation sociodémographique.

b) Lorsque les deux termes visent l'un un phénomène historique ou géographique ou un mécanisme juridique précis et l'autre un vaste ensemble de matières, un espace ou un secteur, ce qui est demandé c'est d'étudier le rôle que joue le phénomène ou le mécanisme visé par le premier terme dans le secteur que délimite le second. Exemples :

- ✚ Le volcanisme et le développement de l'économie camerounaise
- ✚ La démocratie et l'épanouissement des citoyens
- ✚ Les PST et l'impérialisme européen en Afrique au XIXe siècle. Il s'agit de répondre à la question suivante : quel rôle ont joué les PST dans l'avènement de l'impérialisme européen en Afrique au XIX ? D'une part les PST ont permis le développement industriel de l'Europe lequel a conduit à la recherche des matières et des débouchés économiques en Afrique notamment ainsi qu'au placement des capitaux (exemple les prêts consentis par l'Europe aux africains du Nord : Tunisie, Egypte...) ; d'autre part les PST ont permis une forte croissance démographique en Europe au XIXe siècle, ce qui a poussé les européens à rechercher de nouvelles terres d'accueil en Afrique notamment (exemple : les visées italiennes sur la Tunisie).

Ainsi, on a compris le sujet ; on sait ce qu'on doit faire. **Rédiger la problématique sous la forme d'une question : cela vous aidera à rendre votre devoir démonstratif, à trouver quelle réponse essentielle on attend de vous.**

I.3. LE RECENSEMENT DES CONNAISSANCES

Le candidat doit **recenser dans l'ordre où ils se présentent à son esprit tous les éléments** concernés par le sujet. A ce niveau, le candidat doit écrire sur son brouillon, sans opérer un tri, tout ce qui est relaté dans le sujet et qui lui vient à l'esprit (y compris les dates, les noms propres, les citations...). Puis cherchez, de manière plus méthodique dans ce que vous avez appris au cours de l'année (pensez à « **croiser les chapitre** »). Il ne doit pas se soucier de l'ordre et de la pertinence des idées ainsi reçues ; ce n'est qu'après qu'il procédera à une mise en ordre.

I.4. LA MISE EN ORDRE DES CONNAISSANCES

Le candidat doit procéder à un regroupement de tous les éléments recensés en les confrontant systématiquement avec l'énoncé précis du sujet et en se demandant à chaque fois si tel élément rentre dans le thème du sujet. A la fin de cette opération, il peut déjà distinguer les connaissances qui se rapportent directement au sujet proposé et celles qui ne s'y rapportent pas. Après l'opération d'élimination, il doit procéder au même regroupement que précédent. A ce niveau, les différents points qui constitueront la substance de la dissertation se dégagent d'eux-mêmes. Il faut alors élaborer un plan.

1.5. L'ÉLABORATION DU PLAN

Le plan s'élabore à partir des idées dominantes qui se sont dégagées lors de la mise en ordre des connaissances. Le plan a pour fonction de distinguer les différents aspects de la question. On ne doit pas retrouver la même chose sous des rubriques distinctes. Le contenu de chaque partie doit correspondre à son intitulé (qui se trouve au brouillon). Le plan comporte deux ou trois parties. **Chaque partie est un aspect de la problématique. Après avoir trouvé deux ou trois idées majeures, déclinez-les en sous-parties. Ou bien, au contraire, trouvez un ensemble d'idées (les sous-parties) et regroupez-les en deux ou trois idées majeures (les parties).** Si vous hésitez entre plusieurs plans possibles, notez-les brièvement pour être réellement en mesure de les comparer.

Il existe deux familles principales de plan :

- La construction dans laquelle les deux parties se prolongent, chacune présentant un aspect complémentaire du problème soulevé par le sujet. Exemples : voir les plans dessus proposés.
- L'autre formule est celle du plan dont les deux parties s'opposent. C'est la méthode énonçant la thèse et l'antithèse.

N.B. Eviter, lorsque le plan porte sur une comparaison, de construire un plan dont la première partie est annoncée « similitudes » et la deuxième intitulée « différences » à l'introduction. Les similitudes et différences doivent porter sur des idées précises. Pour exemple, voir plus haut.

Aussi, le plan peut être :

- Chronologique⁷. Dans ce cas, chacune des parties du plan porte sur une période (bien délimitée par une année) de l'évènement concerné. **Exemple** : Le système de parti politique au Cameroun : quelle évolution ? A noter que le cadre chronologique n'est pas explicitement précisé. Dans ce cas, il faut le déterminer. Pour cela, savoir que la naissance des partis politiques au Cameroun remonte à la période de l'après seconde guerre mondiale. Donc 1945 constitue la première borne. Le Cameroun connaissant

⁷ Qui présente une succession ordonnée dans le temps

toujours l'existence des partis politiques, il faut étendre le sujet jusqu'à la période actuelle. Donc deuxième borne après 1990.

I- 1945-1966 : l'ère du multipartisme

II- 1966-1990 : l'ère du parti unique

III- depuis 1990 : retour du multipartisme

- Le plan peut être thématique. Ici, on s'appuie sur les centres d'intérêts trouvés dans la mise en ordre des connaissances. Exemple : voir le sujet « les PST et l'impérialisme européen en Afrique au XIXe siècle.
- Le plan peut combiner les précédentes formes.

Synthèse des différentes typologies de plan

Type de plan	Intérêt	Commentaire	Exemple de sujet
Histoire			
Plan chronologique	Montrer des évolutions, des nuances, des ruptures dans une période donnée.	Type de plan classique en histoire.	Le système de partis politiques au Cameroun : quelle évolution ?
Plan thématique	Aborder différents aspects à l'intérieur d'une période sans y distinguer vraiment de sous-période, de rupture fondamentale	Certains sujets qui peuvent être traités chronologiquement, acceptent aussi des plans thématiques. Les sujets qui couvrent une courte période correspondent bien à ce type de plan.	L'Europe et l'Afrique à la veille de la poussée impérialiste.
Plan mixte	On combine les deux possibilités en montrant une dynamique, une évolution donc en rétablissant un peu de chronologie, avant ou après le phénomène historique dont on a étudié des aspects différents.		
Géographie			
Plan logique	Il s'agit de décrire le phénomène expliqué, de l'expliquer puis d'en voir les limites ou	C'est le plan classique de Géographie.	L'économie des Etats-Unis d'Amérique.

	conséquences : constat/causes/conséquences		Le sujet est ainsi traité : la première économie du monde, les facteurs de cette primauté, les problèmes auxquels elle fait face et la contestation de la primauté.
Plan par échelles	Il permet d'examiner un même phénomène à différentes échelles : mondiale, « régionale »-c'est-à-dire continentale-locale,...	C'est aussi un plan très géographique , le jeu des échelles permettant de nuancer.	La puissance du Cameroun en Afrique centrale (CEMAC) et dans l'Afrique toute entière (UA).
Plan thématique	Ce plan convient en particulier quand l'intitulé du sujet propose plusieurs thèmes possibles ou quand la notion étudiée peut se décomposer.	Ce plan dépend nettement du sujet proposé.	L'agriculture tropicale et l'agriculture tempérée.

- **Rédigez le titre de chaque partie**, idéalement sous la forme d'une phrase : cela vous aidera à cerner ce que vous comptez dire.
- **Ne rédigez pas le devoir** : vous n'en avez pas le temps.
- Avant de vous lancer dans la rédaction définitive, vérifiez que votre plan répond à la problématique posée, que vous ne partez pas sur un hors-sujet et que les idées sont ordonnées de manière logique.

N.B. Au sujet de la dissertation suivie de chronologie.

Ici, s'inspirer du titre pour dégager la problématique. Les dates serviront à orienter, guider en rappelant les événements. Le plan du devoir se fait aussi à partir de la chronologie indicative : on regroupe autour de chaque date ou événements les renseignements nécessaires pour étayer ce qu'on a à dire.

Exemple : Le Cameroun fédéral

Chronologie indicative :

1960 : Accession du Cameroun oriental à l'indépendance

1961 : accession du Cameroun occidental à l'indépendance

1^{er} oct. 1961 : conférence de Foumban

1972 : le référendum

Disons tout de suite que le sujet est mal libellé car imprécis ; il y a donc risque de généralisation. De plus, l'indication de la chronologie comporte des lacunes car d'une part le Cameroun n'a pas en tant que entité séparée accédé à l'indépendance et d'autre part il n'est fait aucune précision sur le référendum mentionné. De plus, la conférence de Foumban ne date pas du 1^{er} octobre 1961. Cela étant, les connaissances de l'Histoire du Cameroun ne permettent de surmonter ces lacunes.

A l'introduction, il faut partir certes du but de la tutelle, mais surtout du programme politique de l'UPC qui prévoyait la réunification des deux « Cameroun », puis l'indépendance. Récupération et détournement du programme par la France qui prévoit plutôt l'indépendance du Cameroun oriental. Ahidjo prévoit la réunification dans son agenda, mais ce n'est qu'une étape pour lui afin de réaliser l'unité de l'Etat qu'il va contrôler.

En regroupant les évènements indiqués dans la chronologie, on se rend compte que le sujet tourne autour du processus de création et disparition (cessation d'existence) de l'Etat fédéral du Cameroun. D'où le problème formulé comme suit : Quelles sont les étapes qui ont jalonné la création et la disparition de la République fédérale du Cameroun ?

I- La naissance de l'Etat fédéral du Cameroun (avec pour première sous-partie l'indépendance du Cameroun comme étape préliminaire ; pour seconde sous-partie la détermination des modalités de la fédération : la conférence de Foumban ; et pour troisième sous-partie la consécration de l'Etat fédéral du Cameroun et de l'indépendance du Cameroun occidental : l'adoption de la constitution le 1^{er} septembre 1961 entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1961)

II- La disparition de l'Etat fédéral du Cameroun [a- les raisons officielles (lourdeurs administratives et financières) et officieuses (le désir d'Ahidjo d'avoir la mainmise⁸ sur les richesses du Cameroun et d'éviter tout contrepouvoir) ; b- la démarche ou le processus (le référendum du 20 mai 1972 qui consacre la constitution entrée en vigueur le 2 juin 1972).

II. LA METHODE D'EXPOSITION DU SUJET

L'exposition du sujet comporte trois principaux temps : l'introduction, le développement et la conclusion.

⁸Action de s'emparer ou de prendre le contrôle (d'une chose, d'un pays)

A- RÉDIGEZ L'INTRODUCTION

Les travaux d'analyse précédents ont permis de donner la quintessence⁹ du problème, du devoir à faire. On élabore l'introduction maintenant.

- **Préparez-la au brouillon** avant de la recopier. L'introduction doit faire une quinzaine de lignes (pas plus) et ne doit pas empiéter sur le contenu de la copie (ne dites pas déjà ce que vous allez écrire dans le corps du devoir). Elle comporte :
- **Une présentation du sujet** (quelques lignes dans lesquelles vous définissez le sujet et ses limites chronologiques ou géographiques) ; On amène d'abord le sujet en partant d'une idée générale. Eviter d'expliquer, d'affirmer ou de démontrer.
- **La problématique**, de préférence sous la forme d'une question ;
- **L'annonce du plan** : reprenez les titres rédigés des deux ou trois parties du plan, mais n'annoncez pas les sous-parties. Elle peut aussi se faire sous forme de questionnaire.

B- RÉDIGEZ LE CORPS DU DEVOIR

- **Suivez scrupuleusement le plan que vous avez élaboré** ; vérifiez à tout instant que vous ne faites pas de hors-sujet : référez-vous régulièrement à la problématique et à votre plan pour bien garder le fil de votre argumentation.
- Construisez votre argumentation en **relevant des faits** (en histoire), en prenant des exemples (en géographie).
- Appuyez vos propos par des **graphiques** ou des **schémas**.
- Entre deux parties, faites une **transition** qui rappelle brièvement le contenu de la partie précédente et annonce le thème de la partie suivante.
- Annoncez le contenu de chaque sous-partie par une phrase introductive.
- Aidez le correcteur à suivre votre raisonnement en présentant bien le devoir : revenez à la ligne pour chaque idée nouvelle, sautez une ligne entre les sous-parties, trois lignes entre les parties.

C- SOIGNEZ LA CONCLUSION

- Préparez-la avant de rédiger le devoir : juste après avoir préparé l'introduction.
- Commencez par un **bilan rapide** du devoir, de manière à montrer que vous avez répondu à la problématique posée.
- « **Elargissez le débat** » ensuite sur la période qui suit (en histoire) ou sur une autre échelle d'étude (en géographie).

⁹ Ce qui constitue le meilleur ou l'essentiel (de quelque chose)

SUJET D'APPLICATION

L'impérialisme européen en Chine au XIXe siècle : formes.

DÉFINIR LE SUJET

- Le terme « impérialisme » désigne la politique d'un pays qui cherche à conserver ou à étendre sa domination sur d'autres peuples ou d'autres territoires. De nos jours ce terme est employé de façon large pour désigner tout rapport de domination établi par une nation ou pays sur un ou plusieurs autres pays. En fonction donc du rapport de domination, on aura un type précis d'impérialisme, d'où le terme « forme(s) » qui signifie modalité déterminée (de quelque chose). L'impérialisme recouvre donc une vaste diversité de réalités économiques, politiques et juridiques.
- Le sujet est clairement limité dans le temps : le XIXe siècle (c'est l'ère de l'impérialisme européen en Afrique et en Asie). Mais, certains traités établissant les zones d'influence sont signés jusqu'en 1902.
- Le sujet comporte aussi quelques limites dans l'espace : il s'agit de toutes les puissances impérialistes européennes (à l'exclusion de toute autre. Mais, on peut ne pas évoquer l'intervention nippone en 1895 qui a été le point de départ de l'établissement des « zones d'influence ») et de la seule Chine (il ne s'agit donc de tous les pays colonisés).

CHOISIR UNE PROBLÉMATIQUE

- Le sujet porte sur les modalités de la domination européenne en Chine. Il s'agit donc plus d'une description de l'impérialisme européen en Chine.
- La problématique est donc : quelles sont les modalités de la domination européenne en Chine au XIXe siècle ?

MOBILISER LES CONNAISSANCES

Pensez aux différents aspects de l'impérialisme européen étudiés dans le chapitre qu'est : la Chine : des traités inégaux à 1911 (les guerres de l'opium, la guerre sino-japonaise et ses conséquences le « break-up of China »).

FAIRE UN PLAN

Un plan chronologique peut être adopté avec une première période qui va de 1829 à 1860 et qui correspond à une ambition limitée : pour l'essentiel contraindre la Chine à ouvrir son marché aux produits occidentaux. et une deuxième période qui s'étale de 1894 à 1902 et où les puissances européennes songent à se repartir de vastes parties du territoire chinois afin d'y investir leurs capitaux et « mettre en valeur » les richesses chinoises; ce qu'on a appelé le break-up of China.

RÉDIGER L'INTRODUCTION

Commencez par évoquer rapidement l'avancée technologique et économique de l'Europe dès le XVIIIe siècle qui la pousse au XIXe siècle à établir certaines relations avec d'autres pays.

CORRIGÉ

Plan détaillé

Introduction

Sujet amené et posé : A partir de la fin du XVIIIe siècle, l'Europe connaît une forte avancée technologique et économique. Elle décide donc de se lancer dans une seconde vague de domination du monde sous différentes formes. L'une de ses cibles est la Chine, pays avec lequel elle veut nouer des relations commerciales. Mais celle-ci vit depuis quelques années dans une sorte d'autarcie économique et même diplomatique. L'Europe prit donc l'option d'établir des rapports de domination sur la Chine.

Problématique : quelles sont les modalités de la domination européenne en Chine au XIXe siècle ?

Annonce du plan : Dans un premier temps, l'Europe s'est essentiellement évertuée à contraindre la Chine à ouvrir son marché aux produits occidentaux ; c'était le but des guerres de l'opium qui ont débouché sur les « traités inégaux » entre 1839 et 1860. Plus tard, insatisfaites, elles se sont activées à se repartir de vastes parties du territoire chinois afin d'y investir leurs capitaux et « mettre en valeur » les richesses chinoises; ce qu'on a appelé le break-up of China (1894-1902).

I- L'ouverture forcée de la Chine essentiellement aux produits occidentaux : but des guerres de l'opium ayant débouché sur les « traités inégaux » entre 1839 et 1860

Le plan ne doit en aucun cas figurer sur votre copie. A vous de guider le correcteur par l'énoncé du plan dans l'introduction, les phrases d'attaque des paragraphes et des transitions comme ci-dessous.

Face à l'autarcie économique chinoise, le choix fut fait de contraindre la Chine à ouvrir son marché aux produits occidentaux. Cela avait nécessité les « guerres de l'opium » (1839-1842, 1856-1860), à l'issue desquelles des traités dits « inégaux » avaient été signés. A titre de rappel les guerres de l'Opium débutèrent lorsque le gouvernement chinois essaya de stopper les importations illégales d'opium faites par les négociants britanniques.

A- Une première ouverture forcée de la Chine à l'occasion de la première « guerre de l'opium » : 1839-1842

1. Les circonstances exactes de la guerre

- Restrictions commerciales imposées depuis le XVIII^e siècle par le gouvernement mandchou mal supportées par les firmes étrangères acheteuses de thé, soie.
- Pratique sur une grande échelle par les Occidentaux dans les provinces du Sud de la Chine de la contrebande de l'opium.
- Volonté des autorités chinoises de mettre fin aux importations illégales d'opium par les négociants britanniques, qui ruinent les bases fiscales et morales de l'Empire et créent le déficit extérieur du pays.
- Saisie en 1839 à Canton, par Lin Zexu, envoyé extraordinaire de l'empereur, de toutes les caisses d'opium se trouvant dans la ville.
- Refus de la Grande-Bretagne de mettre un terme à ce négoce lucratif et déclenchement des hostilités à la fin de 1839 avec l'envoi d'un corps expéditionnaire.

2. Le règlement du conflit par le traité de Nankin qui accorde des privilèges commerciaux aux Occidentaux (29 août 1842)

- Suppression du système Co-hong ;
- Ouverture de cinq ports au commerce et à l'occupation britannique ;
- Limitation à 5% des tarifs douaniers chinois.
- Octroi des mêmes avantages à d'autres puissances occidentales telles que la France au cours des deux années qui suivirent.

Transition : Ce règlement était avantageux pour l'Occident, mais ne satisfaisait qu'à demi ses ambitions. Le commerce dans les ports ouverts ne progressa pas aussi vite qu'on l'espérait, tandis que les mandarins locaux se retranchèrent derrière les ordres impériaux pour laisser trainer en longueur les affaires qui surgissaient dans les ports du Sud. Une seconde « guerre de l'opium » vint donc renforcer l'ouverture du marché chinois.

B- Une deuxième ouverture forcée de la Chine à une plus grande pénétration du commerce occidental et à l'intégration dans le système diplomatique international : objectif de la seconde « guerre de l'opium » (1856-1860)

Phrase introductive : Ici, encore la Grande-Bretagne prit le prétexte d'un incident pour contraindre la Chine à une plus grande ouverture.

1- Les circonstances exactes de la guerre

-En octobre 1856, arraisonnement par la police de Guangzhou du navire chinois sous licence britannique Arrow et accusation de son équipage de contrebande.

- Utilisation de l'incident par la Grande-Bretagne pour provoquer la seconde guerre de l'Opium.

- Offensive de la Grande-Bretagne en 1856, appuyée cette fois par la France.

2. Règlement du conflit par les traités de T'ien-tsin (Tianjin) de 1858 et conventions de Pékin de 1860

- Signature des traités au profit des puissances européennes (le Royaume-Uni, la France, la Russie) et les États-Unis.

- Ouverture de onze nouveaux ports, dont Tianjin, en tant que ports francs ;

- Obtention par les puissances européennes de la liberté de navigation sur le Yang-tseu-kiang pour les navires marchands étrangers ;

- Des réductions drastiques des droits de douane internes ;

- La légalisation des importations d'opium ;

- Le libre exercice de la religion pour les missionnaires chrétiens ;

- Le droit de résidence pour les ambassadeurs étrangers à Pékin.

Transition : Ainsi, en forçant la Chine à lui octroyer des avantages commerciaux, l'Europe exerçait sa domination sur ce pays, ce qui se traduit par une diminution considérable de la souveraineté chinoise dans des domaines aussi essentiels que l'administration, la justice ou les finances. Cette domination devait cependant prendre une autre forme à partir de 1894. Il ne s'agit plus seulement d'obtenir des débouchés pour les produits commerciaux, mais de trouver des débouchés pour les capitaux européens en Chine et « mettre en valeur » les richesses de ce pays : ce sont les « zones d'influence ».

II- Le partage du territoire chinois entre puissances européennes afin d'y investir leurs capitaux et « mettre en valeur » les richesses chinoises; ce qu'on a appelé le break-up of China (1894-1902).

Phrase introductive : Vers la fin du XIXe siècle, l'Europe ne se contenta plus d'imposer ses productions commerciales à la Chine. Elle voulut obtenir des « zones d'influence » afin d'obtenir des débouchés avantageux pour ses capitaux et « mettre en valeur » les richesses de

la Chine. Elle dut donc se saisir de l'opportunité que lui offrit la guerre sino-japonaise de 1894 pour obtenir de nouvelles concessions.

A- Les circonstances de l'établissement des « zones d'influence » européennes en Chine

- En 1894, guerre sino-japonaise suite à la tentative du Japon de soustraire la Corée à la suzeraineté chinoise. Défaite chinoise, rapide, brutale et décisive en 1895.
- Signature du traité de Shimonoseki en 1895 qui cède notamment au Japon l'île de Taïwan et la péninsule du Liaodong, au sud de la Mandchourie.
- Invocation par La Russie, la France et l'Allemagne de la « clause de la nation la plus favorisée » inscrite depuis 1842 dans tous les traités de la Chine avec l'Occident.

B- Mainmise des européens sur des parties du territoire chinois : les « zones d'influence »

- Entre 1896 et 1902, imposition à la Chine les puissances européennes des prêts financiers importants à des taux élevés.
- Obtention du droit d'exploiter des mines et d'ouvrir des lignes de chemin de fer, de fonder aussi des usines dans une région particulière d'où leurs concurrents sont exclus : « zones d'influence ».
- Obtention par la Russie d'une concession pour la construction d'une ligne de chemin de fer transsibérienne reliant Moscou à Vladivostok, en passant par la Mandchourie, ainsi qu'un chemin de fer sud-mandchou jusqu'à l'extrémité de la péninsule du Liaodong. Elle possédait également des droits économiques exclusifs sur toute la Mandchourie.
- Octroi à l'Allemagne de droits exclusifs sur le développement des chemins de fer et des mines à Shandong.
- à la France (provinces frontalières du Sud), à la Grande-Bretagne (provinces riveraines du Yang-tseu-kiang) et au Japon (côte sud-orientale).
- Présence des bases militaires européennes permanentes établies sur le sol chinois, les « territoires à bail » pour protéger les investissements financiers : Port-Arthur pour la Russie, Weihai Wei pour l'Allemagne, Guangzhou Wan pour la France.

Conclusion

Comme dans les autres parties du monde, l'Europe a fini par imposer sa domination à la Chine au XIXe siècle. Cela est d'abord passé par une ouverture forcée de la Chine au

commerce avec l'Europe, puis le partage du territoire chinois entre européens avec des avantages économiques exclusifs protégés par des bases militaires européennes.

Dans tous les cas, il s'est agi surtout d'une domination économique qui n'a pas laissé les Chinois indifférents.

BIBLIOGRAPHIE

- Julie Noesser et al. *Histoire-Géographie L. ES.S. Annales 2010. Sujets corrigés*, Ed. Nathan, pages 15-19.
- Goualeu Kameni Germain, *Réussir son épreuve d'histoire-Géo-Ec au Baccalauréat*, fascicule, Ed. Do just.
- Jean Tietcheu, *L'histoire, la Géographie, l'éducation à la citoyenneté et à la morale au Probatoire*, 175 pages.
- Miendjem Isidore, « Méthodologie : dissertation juridique », Université de Dschang, FSJP, janvier 1999.

CONSEILS METHODOLOGIQUES